



« Retour-flash » sur l'enquête CIC – mai 2016 - en académies



Sommaire

INTRODUCTION	3
1. RAPPEL SUR LA MISE EN PLACE, LA DEFINITION ET LES COMPOSANTES DU SOCLE CIC	4
2. DETAIL DU PERIMETRE DES REPONSES A L'ENQUETE CIC VIA G2P	5
3. POINT D'ETAPE SUR LA FEUILLE DE ROUTE ACADEMIQUE 2015-2016 - MAI 2016	6
4. POINT D'ETAPE SUR LE NIVEAU D'ATTEINTE DU SOCLE MINIMAL DE MISE EN ŒUVRE DU CIC	7
5. ANALYSE DU DEPLOIEMENT DES AMR CLES – MAI 2016.....	8
A. TAUX DE DEPLOIEMENT DECLARES POUR LES AMR-CLES HT2 PAR REFERENTIEL – MAI 2016.....	9
B. TAUX DE DEPLOIEMENT DECLARES POUR LES AMR-CLES T2 PAR REFERENTIEL – MAI 2016	10
C. TAUX DE DEPLOIEMENT DECLARES POUR LES AMR-CLES T2 PAR POPULATION - MAI 2016.....	11
D. RECENSEMENT DES 5 AMR CLES LES MOINS DEPLOYEES SUR LE PERIMETRE HT2 – MAI 2016.....	12
E. RECENSEMENT DES 5 AMR CLES LES MOINS DEPLOYEES SUR LE PERIMETRE T2 – MAI 2016.....	13
F. AUTRES ELEMENTS D'USAGE DE G2P RELATIFS AU DEPLOIEMENT DES AMR CLES – MAI 2016.....	14
ANNEXES	155
A. PERIMETRE DE DEPLOIEMENT DU CONTROLE INTERNE MINISTERIEL	155
✓ REFERENTIELS DE CIC SUR LES « REMUNERATIONS » (T2).....	155
✓ REFERENTIELS DE CIC « HORS REMUNERATIONS » (HT2).....	155
B. ANALYSE DU DEPLOIEMENT DES AMR NON CLES (HORS ACADEMIES « NON CONCERNEES »)-MAI 2016	166
✓ TAUX DE DEPLOIEMENT DECLARES POUR LES AMR NON CLES HT2 PAR REFERENTIEL – MAI 2016	177
✓ TAUX DE DEPLOIEMENT DECLARES POUR LES AMR NON CLES T2 PAR REFERENTIEL – MAI 2016.....	188

INTRODUCTION

La direction des affaires financières (DAF) a mené sa campagne annuelle sur le déploiement du contrôle interne comptable (CIC) en académie.

Conduite et pilotée par le département du contrôle interne comptable et des systèmes d'informations financiers (DCISIF), cette enquête a pour objectif d'évaluer le niveau de maturité du CIC en académie. Elle porte plus particulièrement sur trois points : la feuille de route 2015/2016 avec notamment le niveau d'atteinte du socle, la mise en œuvre des activités de maîtrise de risques (AMR) définies comme « clés » au sein des référentiels ministériels et le renforcement des activités de contrôle tel qu'organisé par le bureau des rémunérations de la DAF (DAF C3).

Depuis 2015, l'enquête fait l'objet de deux remontées, en mai puis en septembre, afin de mesurer le déploiement sur une année scolaire complète. Le présent retour flash mesure l'état d'avancement du déploiement afin d'inciter les académies, au vu des résultats, à poursuivre leurs travaux.

Ce point d'étape revêt cette année une importance particulière dans la perspective du nouveau plan d'actions ministériel, sur la période 2016-2018, dont les orientations seront présentées au comité de pilotage CIC CIB du mois de juillet.

Il convient d'observer que les moyennes statistiques de ce mois de mai 2016 sont, à l'instar de 2015, légèrement biaisées en raison de l'absence totale ou partielle des données.

Pour le titre 2, les chiffres globaux concernent toutes les académies dont le projet a été traité (cf page 5) ; en revanche, les résultats détaillés ne comprennent pas les académies qui n'ont pas réparties les actions par population ou de manière incomplète.

1. Rappel sur la mise en place, la définition et les composantes du socle CIC

Depuis l'année scolaire 2014.2015, une feuille de route annuelle définit une cible de déploiement minimale, appelée « socle CIC », destinée à prioriser les actions à conduire.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la feuille de route comportait les éléments suivants :

Organisation et pilotage du dispositif de CIC	1) Des référents CIC (« promoteurs » et « techniques ») sont nommés. Leurs fonctions sont retracées dans leurs fiches de poste.
	2) Un organigramme du CIC en académie est constitué et/ou un texte organisant le pilotage du CIC existe.
	3) Un plan d'action CIC est établi et piloté par les référents académiques de CIC, technique(s) et promoteur(s). Son suivi est assuré dans le cadre d'un comité traitant du CIC et des comptes rendus de ces comités sont établis.
Mise en œuvre des AMR clés et des enquêtes thématiques DAF-C3	Au sein des référentiels de CIC diffusés, toutes les AMR clés à mettre en œuvre aux niveaux académique et départemental (ou au niveau des plateformes CHORUS pour le référentiel « CHORUS : fonctions transverses») doivent avoir été déployées.
	Fournir au bureau DAF C3 (rémunérations) un bilan annuel sur l'utilisation des requêtes thématiques sur les indemnités.
Réponse aux enquêtes nationales sur le CIC	Mise à jour régulière des données dans l'outil MEN/G2P pour permettre une remontée d'enquête en mai et en septembre
Traçabilité du CIC	Un « dossier permanent » unique du CIC est constitué et maintenu. Il comporte <i>a minima</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les documents d'organisation et de pilotage du CIC au niveau académique ; ▪ les résultats des enquêtes annuelles.
	Il peut être utilement enrichi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ du descriptif des actions de CIC mises en œuvre ; ▪ des documents d'évaluation du CIC ; ▪ de tout rapport ayant trait à la qualité comptable.
	Ce « dossier permanent » pourra être présenté le cas échéant à tout auditeur interne ou externe.
Echelle de maturité de gestion des risques (EMR)¹	Réaliser un exercice d'EMR, <i>a minima</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ au sein d'un service gestionnaire de procédure « gestion administrative-paye » sur le titre 2 ; ▪ sur le processus « Bourses de l'enseignement supérieur » sur le hors titre 2.
« Environnement de contrôle »	Contribuer au renforcement de l'environnement de contrôle sur les processus de rémunération par la réalisation annuelle (<i>Cf. note n°143 du 23 décembre 2014</i>) <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'un suivi des habilitations aux SIRH ; ▪ d'une revue des délégations de signature associée aux procédures académiques « gestion administrative-paye ».
Etablissements publics locaux d'enseignement (EPL)	Accompagner le déploiement et l'appropriation par les EPLE de la version rénovée d'ODICé (outil de diagnostic interne comptable en établissement).
Reporting	Réaliser des revues qualités sur les AMR SCO009 et SCO10 du référentiel de CIC « Bourses de l'enseignement scolaire » (<i>Cf. annexe RCIC « Bourses de l'enseignement scolaire »</i>) Effectuer un <i>reporting</i> du nombre de cas rencontrés pour les AMR FDF004 et FDF006 du RCIC « Fin de fonction, entraînant une fin de rémunération »

¹ Disponible sur Pléiade : <https://www.pleiade.education.fr/StructuresMetiers/GBFC/000012/000001/Pages/Mallette.aspx>

2. Détail du périmètre des réponses à l'enquête CIC via G2P

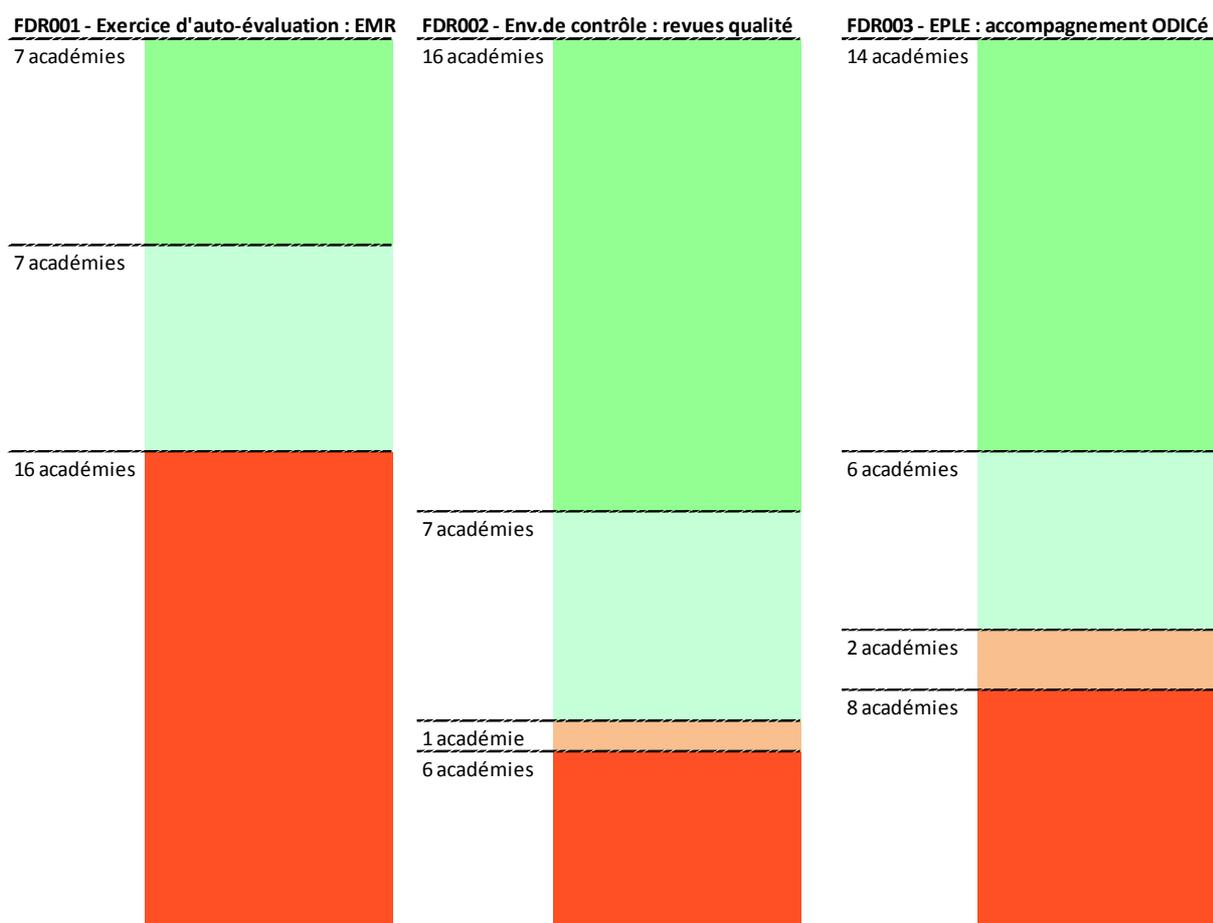
En date du 15 mai 2016, le taux d'usage² de G2P est de 85% :

ACADEMIES	AMR « FEUILLE DE ROUTE »	AMR PROCESSUS « T2 »	AMR PROCESSUS « HT2 »
Aix-Marseille	✓	✓	✓
Amiens	✓	✓	✓
Besançon	✓	✓	✓
Bordeaux	✓	✓	✓
Caen	✓	✓	✓
Calédonie	✗	✗	✗
Clermont-Ferrand	✓	✓	✓
Corse	✗	✗	✗
Créteil	✓	✓	✓
Dijon	✓	✓	✓
Grenoble	✓	✓	✓
Guadeloupe	✓	✓	✓
Guyane	✓	✓	✓
La Réunion	✓	✓*	✓
Lille	✓	✓	✓
Limoges	✓	✓	✓
Lyon	✓	✓	✓
Martinique	✓	✓	✓
Mayotte	✗	✗	✗
Montpellier	✓	✓	✓
Nancy-Metz	✓	✓	✓
Nantes	✓	✓	✓
Nice	✓	✓	✓
Orléans-tours	✓	✓	✓
Paris	✓	✓	✓
Poitiers	✓	✓*	✓
Polynésie	✓	✗	✓
Reims	✓	✓*	✓
Rennes	✓	✓	✓
Rouen	✓	✓	✓
Saint-Pierre et Miquelon	✗	✗	✗
Strasbourg	✓	✓	✓
Toulouse	✓	✓	✓
Versailles	✓	✓	✓
Wallis et Futuna	✗	✗	✗
TOTAL	30	29	30

Dans les colonnes des « AMR T2 », les coches suivies d'un astérisque identifient des académies qui ont complété les résultats dans G2P en compilant certaines populations. Leurs données seront exploitées et restituées dans les moyennes globales.

² Ce taux est une moyenne des trois grands volets de l'enquête CIC mai 2016, composés d'AMR (clés ou non clés) à réaliser : feuille de route, processus « T2 » et processus « HT2 ».

3. Point d'étape sur la feuille de route académique 2015-2016 - Mai 2016



Légende	
Supérieur à 70%	
Entre 69% et 40%	
Entre 39% et 10%	
Inférieur à 9%	

Ce graphique présente, par tranche de niveau d'avancement déclaré dans G2P, un classement académique. D'un point de vue macro, il apparaît que :

- **S'agissant de l'action FDR001**, l'exercice d'auto-évaluation via l'EMR peine à s'installer dans les académies puisque plus de la moitié d'entre elles ne l'ont pas utilisé ou à la marge (de 0 à 3% pour la zone rouge). Cependant, l'autre moitié l'utilise et pour un quart de manière très importante. Une analyse collective devra être menée pour identifier les facteurs conduisant certains à l'utiliser fortement et d'autres non, alors que le modèle a été révisé en 2014 et que la cour des comptes préconise son utilisation.
- **Le taux de réalisation de la FDR 002** a nettement progressé par rapport à 2015 (16 académies à + de 70% contre 11 en 2015, 7 académies dans la fourchette suivante contre 4 en 2015 et 6 académies en dessous des 9% contre 12 en 2015). Cependant, même si le nombre d'académies dans la zone rouge diminue de moitié, demeure la même interrogation qu'en 2015 sur les raisons de cette absence de revues qualité. Ces résultats seront à mettre en regard de l'enquête de septembre.
- **Enfin pour le FDR003**, le nombre d'académies accompagnant les EPLE dans la mise en place d'ODICé a significativement augmenté (14 académies à + de 70% contre 7 en 2015, 8 académies en dessous des 9% contre 16 en 2015).

4. Point d'étape sur le niveau d'atteinte du socle minimal de mise en œuvre du CIC

Critères du « socle CIC »	Taux d'atteinte	
	Mai 2016	Rappel : Mai 2015
Désignation de référents CIC	82%	76%
Existence d'un organigramme fonctionnel	83%	78%
Existence d'un plan d'actions	72%	58%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés T2 ³	65%	53%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés HT2 ⁴	74%	62%
Réponse à l'enquête CIC à date	85%	84 %
Constitution d'un dossier permanent (Cf. note du 8/1/14)	72%	60%
Réalisation d'un exercice d'auto-évaluation	35%	26%
Renforcement des contrôles par une revue qualité	62%	43%
Accompagnement des EPLE dans la mise en place d'ODICé	55%	31%
Reporting (nouveau 2016)	33%	-

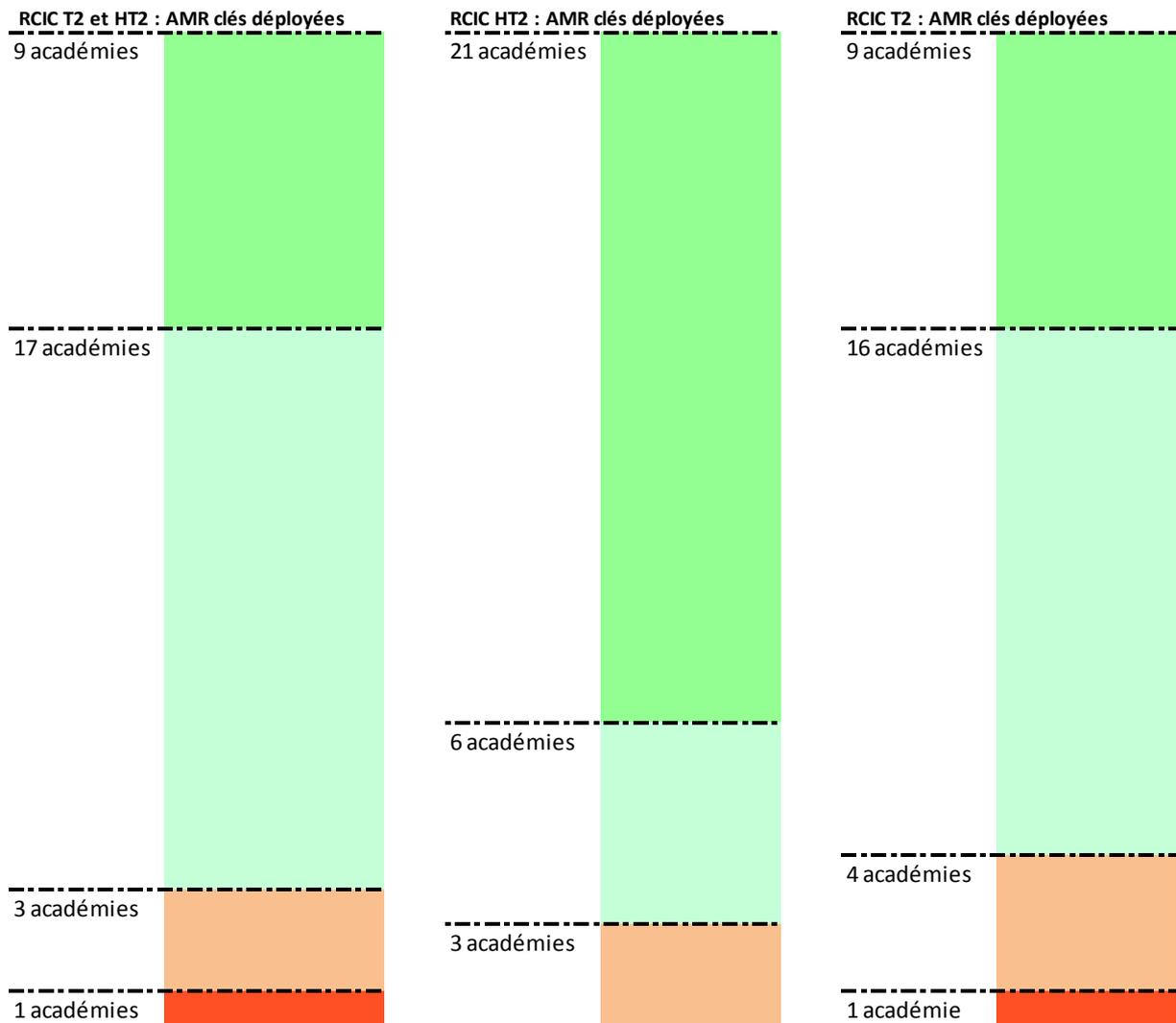
Avec la généralisation de l'outil G2P en 2015, l'évolution des taux attachés au socle minimal entre 2014 et 2015 était pour la plupart d'entre eux, dégradée. Cette deuxième année avec l'outil permet d'objectiver davantage l'évolution du dispositif de mise en œuvre : tous les taux sont en augmentation par rapport à 2015.

La FDR 009 comportait cette année une action liée à la mise en place du nouveau référentiel relatif à la fin de fonctions.

³ Cf. partie sur l'analyse du déploiement des AMR clés

⁴ *Ibid*

5. Analyse du déploiement des AMR clés – Mai 2016



En regard de 2015, les résultats du déploiement des AMR au mois de mai 2016 sont plutôt positifs.

Globalement, le taux de déploiement des AMR clés tous référentiels confondus est en augmentation (74% pour le HT2, contre 62% en 2015 et 65% pour le T2 contre 53% en 2015). Cependant la répartition par groupe a évolué dans deux sens différents : 9 académies avec un taux supérieur à 70% (contre 11 en 2015) et diminution significative des académies dont le taux est inférieur à 39%, soit 4 contre 8 en 2015. La très grosse majorité des académies se situe dans la fourchette de 40 à 69% (17 académies contre 12 en 2015).

Légende
Supérieur à 70%
Entre 69% et 40%
Entre 39% et 10%
Inférieur à 9%

S'agissant des AMR pour le HT2, 21 académies sont à + de 70%. Il n'y a plus aucune académie en dessous des 9%, tandis que la fourchette entre 10 et 39% est passé de 7 en 2015 à 3 en 2016.

S'agissant des AMR pour le T2, l'évolution est moins significative que pour le HT2 avec cependant une seule académie avec un taux inférieur à 9% contre 5 en 2015.

a. Taux de déploiement déclarés pour les AMR-clés HT2⁵ par référentiel – Mai 2016

Référentiels relevant du HT2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel			
	Pour les 10 premières académies ⁶	Pour les 20 premières académies ⁷	Pour l'ensemble des académies	
	Mai 2016			Rappel : Mai 2015
Subventions aux établissements privés (forfait externat)	99%	90%	79%	62%
Bourses de l'enseignement scolaire	84%	85%	75%	64%
Frais de transports, déplacements, missions et réceptions	76%	75%	70%	63%
Fonctions support CHORUS	96%	93%	88%	73%
Bourses de l'enseignement supérieur	93%	77%	60%	50%
Prestations d'action sociale	93%	89%	77%	66%
Subventions aux établissements (hors forfait externat)	85%	74%	60%	49%
Recettes étrangères à l'impôt et au Domaine/Fonds de concours (FIPH)	78%	77%	75%	57%
Moyenne générale	85%	78%	74%	61%

A titre de rappel, le RCIC relatif à la commande publique ne comprend pas d'AMR clés.

Une analyse plus fine du taux moyen de déploiement du CIC par référentiel ministériel permet de constater que :

- le taux moyen de déploiement des 10 « premières » académies se situe entre 76% et 99%, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2015 ;
- le taux moyen de déploiement des 20 « premières » académies se situe entre 74% et 93%, respectivement une augmentation de 5 et 11 points.

La tendance haussière entre 2014 et 2015 se confirme et s'amplifie en 2016 : la moyenne passe de 61 à 74%, soit une augmentation de 13 points (2015 : moyenne de 61% contre 59% en 2014).

⁵ Pour rappel, il y a 34 AMR-clés à déployer sur le périmètre HT2 (Cf. Annexe)

⁶ Les 10 premières académies présentant le meilleur taux moyen de déploiement pour les AMR clés du hors titre 2

⁷ Idem pour les 20 premières académies

b. Taux de déploiement déclarés pour les AMR-clés T2⁸ par référentiel – Mai 2016

Référentiels relevant du T2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel			
	Pour les 10 premières académies ⁹	Pour les 20 premières académies ¹⁰	Pour l'ensemble des académies	
	Mai 2016			Rappel : Mai 2015
Gestion du temps partiel	90%	83%	74%	49%
Indemnités gérées dans les SIRH au sein des services académiques	88%	82%	77%	59%
Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	89%	84%	74%	64%
Prise en charge financière d'un agent	95%	89%	81%	65%
Gestion de la nouvelle bonification indiciaire	84%	70%	60%	42%
Gestion des congés de maladie ordinaire	75%	69%	61%	45%
Gestion du congé longue maladie, congé longue durée et congé grave maladie	92%	79%	75%	49%
Moyenne générale à périmètre constant	85%	78%	69%	53%
Fin de fonction entraînant une fin de rémunération (nouveau 2015/2016)	58%	43%	35%	
Moyenne générale	82%	73%	65%	58%

A titre de rappel, les référentiels relatifs à l'absence de service fait, au supplément familial de traitement et au versement des heures supplémentaires en établissement ne comportent pas d'AMR clés.

Le périmètre a évolué sur deux années successives : en 2014, était déployé le référentiel relatif à la gestion des congés LM-LD-GM et en 2015, a été déployé le référentiel relatif à la fin de fonctions entraînant une fin de rémunération.

Pour les 10 académies en tête du classement, la situation est partagée : une légère dégradation des taux pour les référentiels relatifs au temps partiel, aux indemnités saisies en services académiques, à la prise en charge d'un agent et à la prise en charge d'un lauréat de concours, même si les taux demeurent très haut, tandis que les trois autres référentiels sont en augmentation, et particulièrement le référentiel pour la gestion des congés LM-LD-GM (78% en 2015 et 92% en 2016).

Avec le curseur à 20 académies, les taux sont soit équivalents soit en augmentation : de 69 à 89% en 2016, contre 60 à 84% en 2015.

Les actions du nouveau référentiel 2016 s'installent lentement. Il faudra observer et faciliter leur déploiement au cours de l'année 2016-2017.

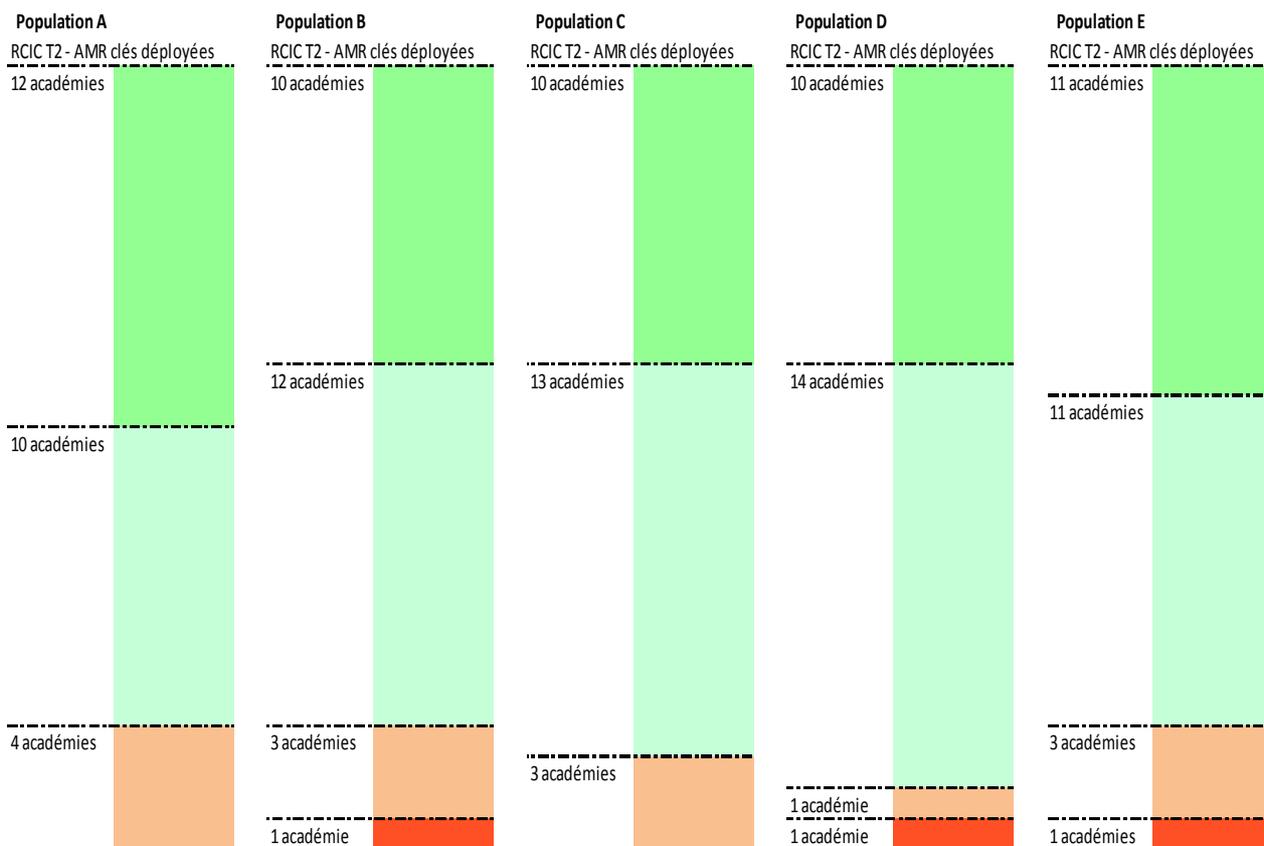
Enfin, la moyenne générale est également en augmentation : 65% (avec le nouveau référentiel) et 69% (sans le nouveau référentiel) contre 53% en 2015.

⁸ Pour rappel, il y a 126 AMR à déployer sur le périmètre du titre 2

⁹ Les 10 premières académies présentant le meilleur taux moyen de déploiement pour les AMR clés du titre 2 (Cf. graphique page 8)

¹⁰ Idem pour les 20 premières académies

c. Taux de déploiement déclarés pour les AMR-clés T2 par population¹¹ - Mai 2016



Cette analyse par « type de population » est réalisée en retirant les académies (3) qui ont effectué une agrégation des données sans ventiler les données avec la segmentation proposée.

Globalement, le niveau de déploiement par population est homogène.

Légende	
Supérieur à 70%	(Dark Green)
Entre 69% et 40%	(Light Green)
Entre 39% et 10%	(Orange)
Inférieur à 9%	(Red)

¹¹ Population A = Personnel enseignant 1^{er} degré public
 Population B = Personnel enseignant 1^{er} degré privé
 Population C = Personnel enseignant 2nd degré public
 Population D = Personnel enseignant 2nd degré privé
 Population E = Personnels non enseignants

d. Recensement des 5 AMR clés les moins déployées sur le périmètre HT2- Mai 2016

Référentiel de CIC	Code AMR	Libellé AMR	Taux moyen	Nb. académies à 100%
Bourses de l'enseignement supérieur	SUP008	Intégrer dans les notes de rentrée diffusées aux établissements d'enseignement supérieur : - un rappel sur la communication des confirmations d'inscription auprès du CROUS afin de permettre le paiement de la bourse (s'appuyer sur la généralisation du module internet SCOLA) - une instruction sur la communication systématique des listes d'assiduité et de dispenses aux CROUS	59%	10
Transports, Déplacements, Missions, Réceptions	DEP008	Charges à payer	56%	15
Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	HFE004	Envoyer mensuellement aux établissements mutualisateurs une extraction du nombre d'ETP issue de l'application EPP, afin de leur permettre l'analyse des écarts.	55%	7
Bourses de l'enseignement scolaire	SCO010	Réalisation d'une revue de la qualité des dossiers	54%	14
Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	HFE005	Réaliser et formaliser une revue annuelle des écarts par établissement mutualisateur entre les ETP issus du logiciel de la paie et les ETP extraits d'EPP, et communiquer les résultats aux établissements.	50%	4

Les cellules grisées sur le tableau ci-dessus représentent les AMR clés HT2 déjà identifiées l'an dernier comme étant parmi les 5 actions les moins déployées :

- Les deux AMR HFE004 et HFE005 sont certes mieux déployées (55% et 50% contre 44% et 40% en 2015) mais demeurent à un niveau moyen : une analyse avec les acteurs académiques devra être conduite
- L'AMR SCO010 n'est déployée qu'à hauteur de 55% en moyenne alors qu'il s'agit d'une action particulièrement suivie par la mission d'audit interne depuis 2014 et destinée à sécuriser le périmètre de la dépense.

Les autres AMR clés qui composent le référentiel « bourses de l'enseignement » supérieur ne sont pas intégrées à l'analyse des 5 AMR clés les moins employés car elles relèvent d'autres acteurs (CNOUS, CROUS et administration centrale).

e. Recensement des 5 AMR clés les moins déployées sur le périmètre T2 – Mai 2016

Référentiel de CIC	Code AMR	Libellé AMR	Taux moyen*	Nb. académies à 100%
Nouvelle bonification indiciaire	NBI003	Réaliser et formaliser une revue annuelle portant sur les intérimis sur un échantillon de cas sélectionnés (au hasard) au sein des populations concernées par les congés longue maladie (suppléance longue), les congés de formation et congés longue durée sur la base des règles d'échantillonnage ci-dessous : - moins de 50 cas => échantillon de 5 dossiers - si nombre de cas compris entre 51 et 250 => échantillon de 15 dossiers - si plus de 250 cas => échantillon de 25 dossiers	48%	3
Nouvelle bonification indiciaire	NBI004	Mettre à disposition une requête permettant d'identifier les attributions de NBI en cas de service partagé	47%	4
Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération	FDF004	Eviter application prescription biennale - Recensement	38%	2
Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération	FDF006	Objectiver le niveau de risque qu'un agent en retraite, auparavant en CLM/CLD, continue de percevoir son traitement	36%	2
Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération	FDF005	Eviter application prescription biennale - procé. urgence	27%	2

* le taux moyen est celui des différentes populations agrégées.

Les AMR clés NBI003 et NBI004, grisées dans le tableau ci-dessus, se retrouvent comme l'an dernier, dans le groupe des 5 AMR les moins déployées et ce, bien que leur taux de déploiement ait augmenté (NBI003 : 48% contre 27% en 2015 ; NBI004 : 47% contre 33% en 2015).

Les autres AMR les moins bien déployés sont issues du nouveau référentiel « Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération » et le niveau de déploiement est aussi très variable selon les populations concernées.

f. Autres éléments d'usage de G2P relatifs au déploiement des AMR clés – Mai 2016

Processus	Nombre de comptes rendus d'évaluation déposés		Nombre de documents téléchargés	
	Mai 2015	Mai 2016	Mai 2015	Mai 2016
Feuille de route 2015-2016	24	86	155	275
Hors rémunérations (HT2)	164	302	265	783
Rémunérations (T2)	342	1033	491	755

Outre la fonctionnalité de saisie des taux d'avancement dans G2P, l'application permet également de déposer des comptes rendus d'évaluation¹² et de télécharger des documents probants pour chaque AMR mise en œuvre ; cela permet de renforcer la traçabilité du dispositif.

L'organisation interne de certaines académies qui démultiplie les actions à réaliser dans G2P explique pour une part l'augmentation très importante des comptes rendus d'évaluation et des documents téléchargés.

¹² Fonctionnalité permettant de rendre compte de la méthodologie empruntée par les académies pour chiffrer leur taux d'avancement déclaré dans G2P.

ANNEXES

a. Périmètre de déploiement du contrôle interne ministériel

- ✓ Référentiels de CIC sur les « rémunérations » (T2)

Référentiels / population	1er degré public		1er degré privé		2nd degré public		2nd degré privé		Personnels non-enseignants	
	Total	Dont clés	Total	Dont clés	Total	Dont clés	Total	Dont clés	Total	Dont clés
Absence de service fait	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0
Affectation et prise en charge lauréat concours	10	4	10	4	11	4	11	4	9	4
Congé maladie ordinaire (CMO)	10	6	9	5	9	5	9	5	9	5
Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération	11	3	11	3	13	3	13	3	11	3
Gestion du CLM, CLD et CGM	8	1	8	1	8	1	8	1	8	1
Gestion du temps partiel	7	2	7	2	10	2	10	2	7	2
Heures supplémentaires saisies en établissement					10	0	11	0		
Indemnités (hors indemnités saisies dans ASIE et STS)	9	2	9	2	9	2	9	2	8	2
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5
Prise en charge d'un agent	9	3	9	3	9	3	9	3	9	3
Supplément familial de traitement	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0
Total	79	26	78	25	94	25	95	25	76	25

Au total, 422 AMR à déployer au sein des référentiels du périmètre lié aux rémunérations (T2), toutes populations confondues, dont 126 d'entre elles sont considérées comme prioritaires pour la mise en œuvre de la démarche de CIC en académies.

Le nombre d'AMR clés et non clés est en hausse du fait de la mise en place du référentiel « Fins de fonctions entraînant une fin de rémunération ».

- ✓ Référentiels de CIC « hors rémunérations » (HT2)

Référentiels	Clé	Non clé	Total
Bourses de l'enseignement scolaire	8	6	14
Bourses de l'enseignement	4	0	4
Chorus : Fonctions support	5	7	12
Commande publique	0	7	7
Forfait d'externat	4	3	7
Prestations d'action sociale	3	3	6
Recettes étrangères à l'impôt et au	1	3	4
Subventions aux établissements	3	6	9
Transports, Déplacements, Missions,	6	4	10
Total	34	39	73

Comme l'an dernier, 73 AMR à déployer au sein des référentiels du périmètre « hors rémunérations » (HT2), dont 34 d'entre elles sont considérées comme prioritaires pour la mise en œuvre de la démarche de CIC en académies.

b. Analyse du déploiement des AMR non clés (hors académies « non concernées ») - Mai 2016



L'analyse du déploiement des activités maîtrise de risques (AMR) non clés exclut le périmètre des AMR qui ont été déclarées « non concernées » dans G2P.

En effet, dans le « détail » de chaque tâche de l'outil, un champ figure parmi les « caractéristiques » et permet de renseigner le niveau de priorité de chaque AMR. Le niveau « 0 - non concerné » a ainsi été créé pour déclarer les AMR ministérielles qui n'entrent pas dans certains champs d'intervention de niveau académique.

Légende	
	Supérieur à 70%
	Entre 69% et 40%
	Entre 39% et 10%
	Inférieur à 9%

Il importe de souligner que les AMR non clés font l'objet d'un déploiement tout aussi important que les AMR clés, contribuant ainsi à l'amélioration globale du dispositif.

✓ Taux de déploiement déclarés pour les AMR non clés HT2 par référentiel – mai 2016

Référentiels relevant du HT2	Taux moyen de déploiement des AMR non clés par référentiel			Mai 2015
	Pour les 10 premières académies ¹³	Pour les 20 premières académies ¹⁴	Pour l'ensemble des académies	
	Mai 2016			
Subventions aux établissements privés (forfait d'externat)	90%	73%	56%	58%
Commande publique	90%	85%	59%	61%
Fonctions support CHORUS	81%	73%	53%	53%
Frais de transports, déplacements, missions et réceptions	90%	82%	58%	46%
Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	73%	67%	44%	44%
Référentiel relatif aux Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)	87%	77%	65%	50%
Prestations d'action sociale	92%	82%	63%	54%
Bourses de l'enseignement scolaire	85%	73%	47%	46%
Moyenne générale	86%	76%	56%	52%

¹³ Les 10 premières académies présentant le meilleur taux moyen de déploiement pour les AMR non clés du hors titre 2 (Cf. graphique page 16)

¹⁴ Idem pour les 20 premières académies

✓ Taux de déploiement déclarés pour les AMR non clés T2 par référentiel – Mai 2016

Référentiels relevant du T2	Taux moyen de déploiement des AMR non clés par référentiel			
	Pour les 10 premières académies ¹⁵	Pour les 20 premières académies ¹⁶	Pour l'ensemble des académies	
	Mai 2016			Mai 2015
Supplément familial de traitement	91%	82%	68%	58%
Gestion de la nouvelle bonification indiciaire	88%	76%	67%	56%
Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	87%	81%	70%	58%
Indemnités gérées dans les SIRH dans les services académiques	86%	78%	65%	51%
Absence de service fait	83%	70%	54%	44%
Gestion des congés de maladie ordinaire	77%	69%	59%	44%
Gestion du temps partiel	74%	66%	55%	44%
Prise en charge financière d'un agent	73%	65%	54%	43%
Heures supplémentaires saisies en établissement	63%	51%	41%	36%
Gestion du congé longue maladie, congé longue durée et congé grave maladie	78%	69%	55%	35%
Moyenne générale à périmètre constant	80%	71%	59%	47%
Fin de fonctions entraînant une fin de rémunération	65%	45%	38%	-
Moyenne générale	78%	67%	57%	-

¹⁵ Les 10 premières académies présentant le meilleur taux moyen de déploiement pour les AMR non clés du titre 2 (Cf. graphique page 16)

¹⁶ Idem pour les 20 premières académies